

## Processus action-objet

1. Sélection ou désignation de l'action voulue
  2. Sélection ou désignation de l'objet sur lequel agir
- Une fois l'objet spécifié, l'action est réalisée  
Si on veut renoncer, il faut revenir en arrière
  - Difficulté de faire porter l'action sur plusieurs objets
  - Il faut répéter les 2 phases pour toute action  
même si plusieurs actions consécutives portent  
sur le même objet

## Processus objet-action

1. Sélection du ou des objets sur lesquels agir
  2. Choix d'une action à appliquer à la sélection
- La sélection n'engage pas à l'action  
On peut renoncer ou abandonner l'action  
On peut étendre la sélection
  - La sélection demeure après l'action  
On peut enchaîner plusieurs actions  
sans sélectionner à chaque action